



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

1^{er} PROJET

AVIS PUBLIC

Règlement # V 643-2016-00 relatif aux usages conditionnels

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2016, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement # V 643-2016-00 relatif aux usages conditionnels.

Objets du projet de règlement :

Plus précisément, le projet de règlement vise à :

- Mettre en place un règlement relatif aux usages conditionnels permettant d'autoriser, à certaines conditions et selon certaines normes, un usage non-autorisé au règlement de zonage dans une zone déterminée selon certains critères, et plus précisément dans les cas suivants;
 - L'agrandissement d'une activité non-agricole existante en zone agricole ou un changement d'usage par une nouvelle activité non-agricole en zone agricole sur une superficie bénéficiant de droits acquis ou ayant reçu une autorisation en vertu de la LPTAA, le tout, sous certaines conditions;
 - L'implantation d'usages reliés à l'agriculture en zone agricole, sous certaines conditions.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 16 janvier 2017 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 16 décembre 2016

**Diane Soucy, OMA
Greffière**